

## Faites entrer l'accusé

**Date :** 27 juillet 2017

Pour un peu... on finirait par nous faire croire que, dans l'affaire dite des Mutuelles de Bretagne, Richard Ferrand n'aurait bénéficié que d'un effet d'aubaine.

Et ce sera peut-être même bientôt à l'insu de son plein gré, puisque - selon le Télégramme - aucune infraction pénale n'aurait été mise à jour, et donc ne saurait être retenue contre...

Mais contre qui, au fait ?...

Il semblerait qu'implicitement (et nonobstant ce qui pourrait en outre concerner d'autres personnes), ce soit contre Richard Ferrand en sa qualité de Directeur général des Mutuelles de Bretagne, appréhendé dans l'exercice de ses fonctions .

A y réfléchir, est-ce le bon "sujet" ?

Richard Ferrand n'a pas signé le compromis de vente du local du 2 rue de Kerglas en qualité de Directeur général des Mutuelles de Bretagne, mais en tant que simple particulier, accessoirement "directeur de société mutualiste" sans plus de précision.

Je prétends que c'est très loin d'être la même chose, puisque cette personne physique se trouvait être le compagnon de Sandrine Doucen ("sans titre", à l'époque, puisqu'il n'était pas encore pacsé) et le père de leur petite fille qui, par la suite, va explicitement user de son autorité parentale pour intervenir dans la SCI SACA afin de rapatrier la totalité des actions dans le cercle familial.

De ce point de vue, cette affaire flaire très fortement le "délict d'initié" imputable à quelqu'un qui n'a cessé d'avancer masqué... mais il est vrai qu'au plan juridique, ce délict d'initié ne s'applique qu'aux valeurs mobilières.

En toutes hypothèses, Richard Ferrand ne peut nier qu'à l'époque des faits, il était Conseiller général du Finistère et même Vice-Président du Conseil en charge de l'économie sociale et solidaire : le secteur d'activité des Mutuelles de Bretagne.

N'y a t'il pas là une accumulation d'intérêts, et autant le dire : une accumulation d'évidents conflits d'intérêts ?

Sans même qu'il soit besoin de parler de "moralisation", est-ce bien le comportement que l'on attend d'un élu ?...



Pour aller plus loin... Richard Ferrand : toute une histoire <http://wp.me/p6EXHi-4Lz>